

Mohsen Rahami. « Islamic Restorative Traditions and Their Reflections in the Post Revolutionary Criminal Justice System of Iran ». *European Journal of Crime, Criminal Law and Criminal Justice*, Vol. 15, N° 2, 2007, pp. 227-248.

Anicée Van Engeland

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/abstractairanica/38123>

DOI : 10.4000/abstractairanica.38123

ISSN : 1961-960X

Éditeur :

CNRS (UMR 7528 Mondes iraniens et indiens), Éditions de l'IFRI

Édition imprimée

Date de publication : 8 avril 2010

ISSN : 0240-8910

Référence électronique

Anicée Van Engeland, « Mohsen Rahami. « Islamic Restorative Traditions and Their Reflections in the Post Revolutionary Criminal Justice System of Iran ». *European Journal of Crime, Criminal Law and Criminal Justice*, Vol. 15, N° 2, 2007, pp. 227-248. », *Abstracta Iranica* [En ligne], Volume 30 | 2010, document 311, mis en ligne le 08 avril 2010, consulté le 31 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/abstractairanica/38123> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abstractairanica.38123>

Ce document a été généré automatiquement le 31 août 2023.

Tous droits réservés

Mohsen Rahami. « Islamic Restorative Traditions and Their Reflections in the Post Revolutionary Criminal Justice System of Iran ». *European Journal of Crime, Criminal Law and Criminal Justice*, Vol. 15, N° 2, 2007, pp. 227-248.

Anicée Van Engeland

- 1 L'A. s'interroge sur l'utilité sociale de punir et sur l'opportunité de « qui punir ». C'est ainsi qu'il approche le droit pénal iranien comme une réparation du criminel envers la société. Il se concentre alors sur la notion de violation du devoir moral. Le crime de *qiṣāṣ* (réparation pour un homicide ou pour une blessure) a selon lui cette approche du droit pénal : il s'agit de la violation d'un devoir moral et la réparation doit de ce fait être proportionnelle au mal qui a été fait à la société par la transgression morale. L'A. doute des autres types de réparation comme la réhabilitation qu'il considère comme un encouragement au crime. Il s'attache donc à défendre le contenu métaphysique de la punition et l'aspect utilitaire de la punition pour la société.

INDEX

Thèmes : 13.1. Iran

AUTEURS

ANICÉE VAN ENGELAND

European University Institute - Florence